



# Consignes de sécurité – Randonnée avec un âne

---

La randonnée avec un âne est une activité accessible et enrichissante, mais elle implique la présence d'un animal vivant, sensible, et parfois imprévisible. Pour la sécurité de tous — en particulier des enfants —, merci de lire attentivement les consignes suivantes :

## Règles de comportement avec l'âne

- • Toujours aborder l'âne calmement, en lui parlant doucement.
- • Ne jamais crier, courir ou faire de gestes brusques près de l'animal.
- • Ne pas passer sous les cordes ou sous le cou de l'âne.
- • Ne pas se placer derrière l'âne : il pourrait donner un coup de sabot s'il se sent surpris ou menacé.

## Risques courants à éviter

- • Pieds écrasés : attention aux sabots ! Portez des chaussures fermées et apprenez aux enfants à rester à distance des pattes.
- • Morsures : ne jamais tendre de la nourriture avec les doigts. Déposez les aliments à plat dans la main.
- • Coup de sabot : toujours aborder l'âne par le côté ou l'avant, jamais par derrière.

## Enfants à proximité de l'âne

- • Les enfants doivent toujours être accompagnés et surveillés.
- • Ne jamais laisser un enfant se suspendre ou grimper seul sur l'âne.
- • Si un enfant monte sur l'âne (à pied ou à califourchon) : il est fortement recommandé de lui faire porter un casque (un casque de vélo suffit).

## 🔍 En cas d'incident

En revanche, si un accident survient à cause du non-respect de ces consignes — par exemple un enfant blessé en se plaçant dans une position dangereuse — la responsabilité incombe aux parents ou aux accompagnateurs. Le propriétaire ne pourra être tenu responsable d'un comportement inadapté vis-à-vis de l'animal.